

## LE DIPLÔME D'EXPERTISE COMPTABLE PAR LA VOIE DE LA VAE

### PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

La VAE est un dispositif qui permet à un candidat d'obtenir un diplôme en démontrant à un jury, après constitution d'un dossier spécifique et d'un entretien, qu'il a acquis au cours de son expérience professionnelle les compétences relatives au diplôme visé.

#### OBJECTIFS

Pour les candidats :

- Faire reconnaître les compétences acquises au cours de sa vie professionnelle en relation avec le diplôme visé.
- Renforcer sa légitimité professionnelle.

Pour les entreprises & cabinets :

- Fidéliser, valoriser, motiver ses collaborateurs.
- Préparer la succession de son cabinet.

#### CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Transmission de la méthodologie d'élaboration et de rédaction du dossier.
- Analyse du parcours du candidat & identification des expériences à présenter de manière à démontrer les compétences acquises en lien avec le diplôme visé.
- Décryptage des référentiels de compétences du diplôme.
- Retours sur la rédaction du dossier.
- Préparation à l'oral devant la commission pédagogique.

#### ETAPES DU PARCOURS

- Constitution puis dépôt au SIEC\* du livret 1 qui permet de statuer sur la recevabilité de la demande.
- Constitution puis dépôt au SIEC d'un dossier qui démontre les acquis du candidat relatifs aux 3 référentiels de compétences du diplôme.
- Oral devant une commission pédagogique : un enseignant-chercheur et un Expert-Comptable.
- Délibération du jury de diplôme : validation totale ou partielle du diplôme ou non-validation.

\*SIEC : Service Interacadémique des Examens et Concours

#### LIENS UTILES

Retrouvez les livrets 1 et 2 et les référentiels de compétences ici :  
<https://siec.education.fr>

Mon compte formation  
[moncompteformation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr)

#### RNCP 41385

- Grade Master - Diplôme d'expertise comptable (DEC)
- Délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Date d'échéance : 31-08-2030

#### Tarif

3 850 € HT - 4 620 € TTC

#### Dépôt du livret de VAE & oral devant jury

- Préparation et envoi du livret 1 :  
1<sup>er</sup> septembre – 31 janvier
- Réception par le SIEC qui a 2 mois pour statuer sur la demande de recevabilité

La notification de recevabilité est valable pour les deux sessions suivantes.

- Préparation et envoi du livret 2 :  
Avant le 31 mai
- Oraux : octobre
- Publication des résultats : janvier

#### Pré-requis

- Expérience d'une durée significative à des postes de management
- Participation à la gestion de l'organisation
- Expérience en cabinet fortement recommandée

#### Organisation

- 35 H d'accompagnement réparties sur plusieurs mois (ateliers collectifs + entretiens individuels + oral blanc)
- Mixte\* : ateliers collectifs en présentiel ou distanciel selon sessions & entretiens individuels en distanciel

\*Les ateliers collectifs se dérouleront dans les locaux de Sup'Expertise situés 50 rue de Londres, Paris 8<sup>ème</sup>.

#### Financement

- CPF
- Plan de développement des compétences de l'entreprise
- Financement individuel (Co-financements possibles)

## PROGRAMME DÉTAILLÉ

Thème de l'activité	Modalité	Durée
Accueil	<u>Atelier collectif</u>	2h
Présentation postes et entreprises + repérage des activités pertinentes du candidat	<u>Entretien individuel</u>	1h30
Mise en commun des parcours individuels et mise en perspective avec les référentiels	<u>Atelier collectif</u>	2h
<b>Epreuve 1 - Expertise comptable :</b> décryptage par l'intervenant (déroulé du Référentiel de compétences) & partage par les candidats des situations professionnelles afférentes	<u>Atelier collectif</u>	1h30
<b>Epreuve 1 - Expertise comptable :</b> Atelier technique déontologie et LAB	<u>Atelier collectif</u>	3h30
<b>Epreuve 1 - Audit légal :</b> décryptage par l'intervenant (déroulé du Référentiel de compétences) & partage par les candidats des situations professionnelles afférentes	<u>Atelier collectif</u>	1h30
<b>Epreuve 1 - Audit légal :</b> Atelier technique déontologie et LAB	<u>Atelier collectif</u>	3h30
<b>Epreuve 2</b> Décryptage par l'intervenant (déroulé du Référentiel de compétences) & partage par les candidats des situations professionnelles afférentes	<u>Atelier collectif</u>	2h
<b>Epreuve 3</b> Décryptage par l'intervenant (déroulé du Référentiel de compétences) & partage par les candidats des situations professionnelles afférentes	<u>Atelier collectif</u>	2h
Préparation méthodologique à l'oral	<u>Atelier collectif</u>	1h30
Oral blanc	<u>Exercice individuel en groupe</u>	1h
Relectures par le référent, conseils personnalisés	<u>Entretiens à répartir tout au long de l'accompagnement</u>	13h

### Composition du diplôme

- **Epreuve 1 :** Déontologie et réglementation professionnelle
- **Epreuve 2 :** Révision légale et contractuelle des comptes
- **Epreuve 3 :** Mémoire

### Débouchés

- Expert-comptable,
- Directeur administratif et financier (DAF),
- Directeur comptable,
- Responsable du contrôle de gestion,
- etc.

### ACCESSIBILITÉ

✦ L'ensemble des locaux de Sup'Expertise est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute demande d'adaptation de nos prestations pour des raisons liées à une situation de handicap, contactez-nous :

**Aude Lootvoet**, responsable du centre de bilans et de gestion des compétences  
[a.lootvoet@supexpertise.fr](mailto:a.lootvoet@supexpertise.fr)

**Vanessa Lionnet**, référente Handicap  
[missionhandicap@supexpertise.fr](mailto:missionhandicap@supexpertise.fr)